



## Demande de certificat d'alignement

L'alignement individuel est un acte qui permet de fixer la limite entre la voie publique et votre propriété (terrain, jardin...). Cet acte peut être demandé avant l'acquisition de votre propriété pour valider vos droits à faire évoluer votre futur bien (en réalisant une extension par exemple).



Veuillez patienter...

## Les informations du Guide des Droits et Démarches

Dès que toutes les conditions pour la réalisation de la vente sont réunies, un acte de vente doit être réalisé et signé chez un notaire. Cet acte doit être réalisé chez un notaire. Il doit être signé et mentionner obligatoirement certaines informations.

## Contenu

### Information concernant les parties

L'acte de vente doit mentionner les coordonnées du vendeur et de l'acquéreur.

### Informations concernant le bien

L'acte de vente doit mentionner :

- > l'adresse du bien,
- > l'origine du bien (date du précédent acte de vente, nom du précédent propriétaire, acte notarié...),
- > le descriptif détaillé du bien, de ses équipements et annexes,
- > l'existence d'une hypothèque et/ou d'une servitude.

L'acte de vente doit obligatoirement être accompagné du [dossier de diagnostics techniques immobiliers](#).

### Informations concernant la vente


L'acte de vente doit mentionner :

- > le montant des honoraires de la personne chargée de la vente et à qui en incombe le paiement,
- > le prix de vente et ses modes de paiement (avec ou sans l'aide d'un prêt immobilier),
- > la date de disponibilité du bien,
- > les informations relatives aux conditions d'exercice du droit de réflexion. Le manquement à cette obligation d'information est passible d'une amende d'un montant maximum de 15 000 €,
- > les [conditions suspensives](#) lorsqu'il en existe.

## Signature et notification


### Signature

Le contrat de vente doit être réalisé et signé devant un notaire. Le notaire doit assurer la publicité foncière en publiant l'acte de vente au fichier immobilier situé au Service des hypothèques dont dépend le bien.



Où s'adresser ?

[Notaire](#) ↗



Le notaire en garde un original, appelé *la minute*. Il doit remettre une copie à l'acquéreur qui doit la conserver.

### Notification

L'acte de vente doit être remis en main propre ou envoyé par lettre recommandée avec avis de réception.

#### Délai de réflexion

Si le contrat n'est pas précédé d'une [promesse de vente](#), l'acquéreur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours pour revenir sur son engagement d'acheter le bien immobilier.

Ce délai commence le lendemain :

- > de la remise en main propre de l'acte de vente,
- > ou de la 1<sup>re</sup> présentation de la lettre recommandée lui notifiant l'acte.

Si le dernier jour du délai de réflexion est un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prolongé jusqu'au 1<sup>er</sup> jour ouvrable suivant.

La renonciation de la vente doit être notifiée au vendeur, avant l'expiration du délai de réflexion, par lettre recommandée avec accusé de réception.

#### Règlement du prix de vente

Le solde du prix de vente ainsi que les frais de notaire doivent être versés à la signature de l'acte de vente.

➤ **Simulateur** : [Calculer le montant des frais d'acquisition d'un bien immobilier](#) ↗

### Information sur les nuisances sonores aériennes - 21 janvier 2020

La [loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019](#) ↗ prévoit qu'à partir du 1<sup>er</sup> juin 2020 le vendeur d'un bien immobilier informe l'acquéreur sur les nuisances sonores des aérodrômes.

Les informations contenues dans cette page restent d'actualité et seront modifiées dès l'entrée en vigueur du texte.

#### Questions - Réponses

- > [Quels sont les diagnostics immobiliers à fournir en cas de vente ?](#)

#### Et aussi...

- > [Vente d'un logement en copropriété](#)
- > [Promesse de vente d'un logement existant : promesse unilatérale ou compromis](#)

#### Comment faire si...

- > [J'achète un logement](#)


TOUS LES COMMENT FAIRE... 

#### Services en ligne

- > **► Simulateur :** [Calculer le montant des frais d'acquisition d'un bien immobilier](#) 

TOUS LES SERVICES EN LIGNE 

#### Textes de référence

- > [Code de la construction et de l'habitation : articles L271-1 à L271-3](#)   
Délai de réflexion et règlement du prix de vente

Dernière mise à jour le : **04 May 2021**



#### HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

#### Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50  
Lundi au Vendredi : 8h-18h  
Samedi : 8h30-12h30

#### HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

#### Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80  
Lundi au Vendredi : 8h-18h  
Samedi : 8h30-12h30